



## Conseil d'établissement

*Adopté*

**Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le**  
Lundi 19 juin 2018 à 18 h au local de Madame Julie Lafrance  
**Procès-verbal**

1.	Ouverture de l'assemblée	
2.	Parole au public	<p>Public présent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Brien (pas de parole)</li><li>• Monsieur Ouimet (pas de parole)</li><li>• Mme Perron (parole)</li><li>• Mme Dorion (parole)</li><li>• Monsieur Godbout (parole)</li><li>• Mme Desrosiers (parole)</li><li>• Mme Bilodeau (parole)</li></ul> <p><u>Mme Perron :</u> Mentionne ses commentaires en regard de la lettre transmise le 18 juin relativement à la rencontre extraordinaire du 8 mai.</p> <p>Elle est présente pour entendre ce qui pourrait être fait concrètement pour les enfants.</p> <p><u>Mme Dorion :</u> Elle était absente à la rencontre extraordinaire du 8 mai et à la rencontre du CE du 15 mai.</p> <p>Elle explique ce que sa fille vit face à son cours de violon. Elle souligne les problématiques.</p>

			<p>Elle demande ce qui sera fait pour établir un bon climat dans la classe.</p> <p>Mme Gagnon explique le cheminement depuis le début de l'année. Elle voit au bon fonctionnement des groupes. Elle explique ce qu'elle peut dire ou ne pas dire car ce sont des relations de travail.</p> <p><u>Madame Desrosiers :</u> Depuis 2014 ses enfants fréquentent l'école. Hans et Lily.</p> <p>Pour sa fille un super parcours. Pour son fils, autre situation. Il ne se sent pas bien dans sa classe de violon. Il se fait montrer devant les autres qu'il est le moins bon de son niveau, 2 classes incluses. Ne pourrait pas jouer au concert s'il n'était pas adéquat.</p> <p>La situation s'est améliorée depuis la rencontre du 8 mai.</p> <p>Elle mentionne que le conflit entre les 2 enseignants est ressenti par les enfants.</p> <p>Elle se demande comment faire pour motiver son enfant, pour ne pas avoir à faire un suivi, la communication entre les parents et l'enseignante n'est pas facile.</p> <p>Elle demande : l'enseignante est protégée, mais qui protège les enfants.</p> <p>Mme Gagnon, mentionne que nous sommes dans le système public et que l'enseignante a de la formation obligatoire, qui est débutée, sur la dimension affective.</p>
--	--	--	--

		<p>Mme Gagnon a attendu la fin de l'année pour répondre aux parents en regard de la rencontre extraordinaire du 8 mai.</p> <p>L'enseignante ira en formation et des choses seront faites entre les enseignants par la CSSMI. Mme Gagnon s'occupe de Mme Simard pour la supervision pédagogique.</p> <p>Mme Gagnon mentionne que tous dans l'école protègent l'élève.</p> <p><u>Monsieur St-Jean :</u> Il redemande qui protège l'élève dans ce climat-là. Est-ce qu'on a une conscience de ce qui se passe.</p> <p>Mme Gagnon mentionne le protecteur de l'élève. Elle demande de ne pas faire appel à lui de façon anonyme. Il faut être transparent. Elle mentionne qu'elle est très transparente et que les parents doivent l'être.</p> <p><u>Mme Bilodeau :</u> Félicitations pour le concert. Magnifique à voir. Par contre, les pièces étaient courtes.</p> <p>Sa plus jeune fille est démotivée, fouille dans les partitions de sa sœur pour trouver des défis.</p> <p>Au niveau technique, elle comprend qu'il y a 2 techniques, mais au final, on devrait arriver à la même place.</p> <p>Elle dit que ça va bien, qu'elle n'a pas de problème personnel avec l'enseignante. Sa fille n'a pas de mauvaise communication avec l'enseignante. Par contre, elle n'est pas bien dans le cours, sort avec des maux de tête.</p>
--	--	---

			<p>Ce n'est pas une question de « je plais ou pas aux gens ».</p> <p>Le climat généré par une personne devrait générer un climat plaisant pour les enfants.</p> <p>Elle se demande qui protège l'élève? Elle est enseignante et travaille dans une école. Elle souligne l'importance de l'équipe-école. Elle espère qu'au-delà de la loyauté, les adultes qui voient des choses les disent.</p> <p>Elle ose croire qu'on peut faire confiance aux adultes sur le terrain au lieu d'appeler la haute direction.</p> <p>La table est mise pour partir une belle année en septembre.</p> <p>Elle se questionne sur les droits de regard du CE sur le contenu du programme musical.</p> <p>Mme Gagnon mentionne qu'elle a une rencontre demain avec les enseignants musiciens pour planifier l'an prochain.</p> <p>Mme Beaulieu se questionne sur l'évaluation des résultats en musique.</p> <p>Mme Gagnon a rencontré la juge des examens et est très rassurée.</p> <p>Monsieur St-Jean mentionne que le CE a demandé à ce que les résultats musicaux soient ajoutés au plan de réussite l'an prochain.</p> <p><u>M. Ouimet :</u> Est-ce qu'on parle de 2 techniques. Quelle est la différence majeure des 2 techniques ?</p>
--	--	--	--

Mme Simard part doucement, plus long, pointilleux, technique, plus grands coups d'archet. Monsieur Bard, coups d'archet plus petits. Les 2 techniques sont prouvées. Des 2 façons, ils arriveront au résultat attendu.

Monsieur St-Jean conclut :

Sa position n'est pas facile, il entend plusieurs interventions, d'un sens comme dans l'autre.

Si ce n'était qu'une question technique, nous ne serions pas ici ce soir.

Il n'y a personne au CE et à la direction qui fait la sourde oreille sur tous les commentaires émis par les parents. Des choses se font, avancent. On ne peut pas s'attendre à ce que tout se règle en 6 mois.

On voit le travail qui est fait par la direction, la haute direction. Ils font avancer le dossier.

On fait tous une équipe avec les parents, personne ne dit que les parents n'ont pas raison.

Monsieur St-Jean reçoit des commentaires positifs et négatifs.

Tout revient à l'esprit d'équipe, il ne faut pas se diviser entre les parents et la direction, il faut rester sensibles, rester aux aguets. Signaler si les choses ne changent pas.

Mme Gagnon mentionne de lui écrire et qu'elle va prendre connaissance de vos demandes et faire ce qu'il faut.

3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Propose : Julie Lafrance Appuie : Sabrina Pomerleau</p> <p>Ajouts :</p> <p>Martine ajoute 3<sup>e</sup> années, remise d'un présent pour les élèves qui peut comporter une publicité.</p> <p>M. St-Jean : motion de félicitations au comité de parents des finissants.</p> <p style="text-align: right;"><b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-079</u></b></p>
4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 15 mai 2018	<p>Propose : Julie Lafrance Appuie : Christine Arcand</p> <p>Avec modifications cléricales.</p> <p style="text-align: right;"><b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-080</u></b></p>
5.	5.1 5.2 5.3 5.4 5.5 5.6	<i>Suivi :</i> ✓ <i>Concert de juin 2018</i> ✓ <i>Volet violon</i> ✓ <i>Campagne de financement de la Fondation au Diapason 2018-2019</i> ✓ <i>Activités et sorties éducatives</i> ✓ <i>Calendrier scolaire 2018-2019</i> ✓ <i>Rénovations, été 2018</i>	<p><b><u>Concert juin 2018 :</u></b>  Beaucoup de gens à tous les concerts, de beaux concerts. Gros mois de juin pour les élèves et l'équipe-école.</p> <p>Un petit rappel pour le concert d'Atelier, les enfants apprennent le rythme, la danse, la chanson la flûte à bec, etc.</p> <p>Peut-être y avait-il trop de danse. Il faudra doser.</p>

Sommes perçues :

Atelier 16 560 \$

Violon 8 955 \$

Piano 8 170 \$

**33 685 \$**

Dépenses pour les salles etc. :

**+25 000 \$**

Profit :

**+8 000 \$**

Volet violon :

Lecture de la lettre remise le 18 juin aux parents des violonistes.

Un calendrier des événements sera créé par l'équipe de musiciens et la direction avec les possibilités d'événements qui peuvent changer année après année.

Questionnements divers.

**Campagne de financement Fondation 18-19 :**

Rencontre prévue le 29 juin avec Perfection pour la boutique en ligne.

Ce n'est pas certain qu'on puisse demander de contribution parentale. Ça va bouger beaucoup à cause du recours collectif. Beaucoup de choses sont remises en question.

			<p><b><u>Activités et sorties éducatives :</u></b>  Les frais des sorties n'étaient pas engagés alors nous n'avons pas sorti cette année. Il est possible que nous ayons des budgets du gouvernement pour payer une activité par classe l'an prochain.</p> <p>Pour les sorties non-éducatives, si les parents ne veulent pas que les enfants participent, il faudra trouver une solution pour les garder à l'école et les intégrer à d'autres groupes. Plus de précisions à venir l'an prochain.</p> <p><b><u>Calendrier scolaire 18-19 :</u></b>  Présentation du calendrier de l'école pour l'année scolaire 18-19.</p> <p><b><u>Rénovations :</u></b>  Début le 15 mai des rénovations du secrétariat, du salon du personnel et des blocs sanitaires des enfants et du personnel. Les travaux devraient être terminés pour la rentrée.</p>
6.	6.1	Budget ✓ Fonds spéciaux	Rien de nouveau à mentionner. Deux tables cafétéria ont été achetées, des chaises ont aussi été achetées. Le reste des achats sera fait en début d'année avec les sommes accordées par le CE.
7.		Code de vie et Plan de lutte pour contrer l'intimidation	Présentation du document par Madame Gagnon. Propose : Julie Appuie : Sabrina  <b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-081</u></b>
8.		Consultation : PEVR (Plan d'Engagement Vers la Réussite)	Explications de Madame Gagnon et consultation des membres du CE.  Propose : Christine Arcand Appuie : Julie Lafrance  <b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-082</u></b>



9.		Postes en élection à l'AGA du 29 août 2018	Mme Brosseau et Mme Hutchinson seront en élection à l'AGA. Ne pas oublier de nommer des substituts.
10.		Coup de chapeau Arthur-Vaillancourt 2017-2018	Remis à Sabrina Pomerleau notre TES.
11.		Plan d'effectif 2018-2019	Madame Gagnon explique le plan d'effectif pour l'an prochain. Ce sera le même que cette année.  On souhaite que ce soit la même TES l'an prochain, mais nous n'avons aucun pouvoir là-dessus. Les heures de la TES seront dévoilées en début d'année.  Nous avons des élèves avec une douance intellectuelle et nous garderons des sommes provenant des mesures pour payer les services d'une psychologue d'une autre école, au besoin, pour soutenir nos interventions.
12.		Frais exigés aux parents 2018-2019 - listes des effets scolaires - cahiers d'activités - frais des dineurs	<u>Liste des effets scolaires :</u> Propose : Amélie Brosseau Appuie : Sabrina Pomerleau  <b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-083</u></b>  <u>Cahiers d'activités :</u> Propose : Julie Lafrance Appuie : Christine Arcand  <b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-084</u></b>  <u>Frais des dîneurs :</u> Propose : Martine Rolland Appuie : Julie Lafrance  <b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-085</u></b>

13.		Rapport annuel du Conseil d'Établissement 2017-2018	Propose : Julie Lafrance Appuie : Christine Arcand  <b><u>Résolution : CE-A-V-06-2018-086</u></b>
14.		Information du Comité de parents	Madame Amélie Brosseau était absente de la rencontre
15.		Information de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 juin 6<sup>e</sup> sortent</li> <li>• 21 juin fête de fin d'année</li> <li>• 22 juin remise des diplômes</li> </ul>
		Information de la fondation (ajout)	<p>Christine parle du montant de la contribution parentale de l'an prochain pour qui pourrait être établi à 160 \$.</p> <p>Les sommes supplémentaires seront amassées par dons et activités de financement.</p> <p>Le but est d'arriver à une contribution équilibre pour la Fondation, amasser des sommes pour équivaloir aux dépenses en maintenant un petit coussin.</p>
	15.1	Information des enseignants	Aucune information
	15.2	Information du service des dîneurs	Aucune information
16.		Sujets divers	<p>Motion de félicitations pour la soirée des finissants du 16 juin organisée par les parents.</p> <p>Cadeau de fin d'année pour les enfants de 3<sup>e</sup> année. Pour ou contre car il a une marque « Hitachi », mais aucune compagnie.</p> <p>Julie demande le vote : Pour : 0 Contre : 2 Abstention : 4</p> <p>La distribution du sumo est refusée.</p>

17.		Courrier	Aucun
18.		Levée de l'assemblée	Propose : Julie Lafrance Appuie : Martine Rolland 21h27

**Légende :** C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé

**Président :** \_\_\_\_\_